

Département du **LOIRET**

Communauté de Communes
de la Beauce Loirétaine

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 22 février, le Conseil Communautaire de la Beauce Loirétaine dûment convoqué le 16 février 2024, s'est réuni à la salle polyvalente de Bucy-Saint-Liphard, sous la présidence de Monsieur Thierry BRACQUEMOND, Président.

Conseillers en exercice :.....42
Conseillers présents :.....30
Pouvoir(s) :6
Votants :.....36

Conseillers titulaires présents :

Artenay : JACQUET David, DAUDIN René, CHEVOLOT Laurence
Bricy : PERDEREAU Louis-Robert
Bucy-le-Roi : GREFFIN Gervais
Cercottes : SAVOURE-LEJEUNE Martial, DUMINIL Marie-Paule
Coinces : PAILLET Alban
La Chapelle-Onzerain : CHASSINE-TOURNE Aline
Chevilly : JOLLIET Hubert, LORCET Dominique, JOVENIAUX Nadine
Gémigny : CAILLARD Joël
Gidy : BERNABEU Jean-Paul, BUISSON Annick
Huêtre : BRACQUEMOND Thierry
Lion-en-Beauce : MOREAU Damien
Patay : VOISIN Patrice, PINET Odile, GUISET Eric
Rouvray-Sainte-Croix : BEUCHERIE Elodie
Ruan : LEGRAND Anne-Elodie
Saint Péray la Colombe : PELE Denis
Saint Sigismond : BOISSIERE Isabelle
Sougy : DAVID Eric, LEGRAND Fabienne
Tournoisis : Murielle BATAILLE
Villamblain : CLAVEAU Thierry
Villeneuve-sur-Conie : CISSE Sylvie

Conseillers suppléants présents ayant pris part au vote :

Bucy-Saint-Liphard : REIG Denis suppléant de PINSARD Yves

Conseillers titulaires absents ayant donné pouvoir :

Chevilly : SEVIN Marc donne pouvoir à Dominique LORCET, PELLETIER Claude donne pouvoir à JOLLIET Hubert, LEGRAND Catherine donne pouvoir à JOVENIAUX Nadine
Gidy : MERCIER Véronique donne pouvoir à BUISSON Annick, PERDEREAU Benoît donne pouvoir à BERNABEU Jean-Paul
Trinay : SOUCHET Christophe donne pouvoir à BRACQUEMOND Thierry

Conseillers absents :

Artenay : GUDIN Pascal
Cercottes : EDRU Pascal
Patay : LAURENT Sophie, BRETON Julien

Conseillers excusés :

Boulay-les-Barres : GUILLON Bertrand, BAILLON Olivier

Secrétaire de séance : Fabienne LEGRAND

Numéro de délibération	Objet	Rapporteur	Décision
C2024_18	Désignation d'un secrétaire de séance	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée à unanimité
C2024_19	Avis de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine sur l'arrêt n°2 du PLUI-H de la Communauté de Communes du Grand Châteaudun	Hubert JOLLIET	Approuvée à unanimité
C2024_20	Approbation de l'Observatoire de l'Habitat et du Foncier valant bilan à mi-parcours du PLUiH	Hubert JOLLIET	Approuvée à unanimité
C2024_21	Désignation de représentants de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine au sein du Syndicat Huisseau sur Mauves Gémigny	Fabienne LEGRAND	Approuvée à unanimité
C2024_22	Approbation des termes d'une convention relative au poste de manager de commerces	David JACQUET	Approuvée à unanimité
C2024_23	Motion de soutien au rattachement des médecins exerçant sur le territoire à des communautés professionnelles de santé	Isabelle BOISSIERE	Approuvée à unanimité
C2024_24	Acquisition d'une friche industrielle sur la commune de Patay et autorisation de demander une subvention au titre du CRST	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée à unanimité

Pour extrait certifié conforme
A Sougy, le 23 février 2024

Le Président,
Thierry BRACQUEMOND



Publicité par voie d'affichage, publication ou notification le 23 février 2024

Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans – sis 28 rue de la Bretonnerie 45057 ORLEANS cedex 1 – dans le délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates précédentes. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.